Les questions des (futurs) parents de jeunes enfants sont parfois nombreuses.

Pourquoi orienter les parents vers le Relais Petite Enfance :

il s'agit d'un service public gratuit, financé par la Caf et la Communauté de Communes

le Relais Petite Enfance a une connaissance globale des offres du territoire et des alentours

e RPE permet aux familles d'obtenir des informations générales sur le rôle de parent-employeur

les listes des assistantes maternelles, our chaque commune, sont régulièrement actualisées en fonction des disponibilités

le partenariat avec les professionnels de la petite enfance, de la culture, etc. permet d'orienter les parents en fonction de leurs besoins

Permanences téléphoniques